

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Béhar – Bé'houkotay 5786, 22 Iyar 5786

Le thème abordé par le début de notre Parasha permet d'inculquer la notion de Emouna à l'ensemble du peuple d'Israël. En effet, la Mitsvah de la Shémitta (repos de la terre) ne peut être respectée que si nous n'avons pas le moindre doute sur les capacités de D-ieu à maîtriser totalement la nature.



Le verset nous enseigne : « Durant six ans tu ensemenceras ton champ... et la septième année sera un repos absolu pour la terre ». (chap. 25, versets 3-4)

L'agriculteur entretient une telle relation avec sa terre que rester une année entière sans la travailler représente un véritable sacrifice.

En prenant le temps de la réflexion, nous prenons conscience que cette Emouna doit s'étendre sur trois années. La terre respecte un cycle de trois ans. La sixième année du cycle, la terre devra fournir une triple production. Il faudra qu'elle recouvre les besoins alimentaires de la sixième année, de la septième ainsi que ceux de la huitième année, puisque nous n'aurons pas semé pendant la septième.

La Shémitta est une Mitsvah à propos de laquelle HaShem nous propose de le mettre à l'épreuve. Aucun homme ne pourrait s'engager de la sorte. Aucun individu ne pourrait décréter que la terre fournisse une triple production. Seul le Créateur peut s'engager avec certitude sur un tel point.

Le verset nous précise : « Si vous dites : que mangerons-nous la septième année ? Voici, nous ne sèmerons pas et nous ne rassemblerons pas notre récolte ? Alors j'ordonnerai ma bénédiction dans la sixième année et elle produira une récolte suffisante pour trois ans ».

La lecture de ce verset peut nous laisser croire que D-ieu n'ordonnera sa bénédiction uniquement dans le cas où nous posons cette question et que nous émettons des craintes. Qu'en sera-t-il si nous suivons l'ordre de la Torah sans avoir le moindre doute ? Pouvons-nous imaginer que dans un tel cas nous ne recevrons pas de bénédictions ?

Nos Maîtres proposent une lecture plus fine.

Certains sont en mesure d'accomplir toutes les Mitsvoth de la Torah avec sincérité sans se poser de questions quant aux conséquences éventuelles qui suivraient leurs actions. Ceux-là laisseront leurs terres au repos comme demandé par la Torah.

Pour eux, la production de la sixième année sera identique à celles des autres années, ils engrangeront la quantité habituelle mais D-ieu fera en sorte que cette quantité les comble pendant trois ans sans avoir eu besoin de fournir des efforts supplémentaires au moment des moissons.

D'autres personnes accompliront les Mitsvoth avec moins d'entrain. Elles seront inquiètes quant aux conséquences matérielles engendrées. Elles ne respecteront la Mitsvah de la Shémitta que si elles constatent pendant la sixième année une triple production. Ce sont ces personnes qui diront : « Que mangerons-nous ? ».

D-ieu suivra leur propre système et répondra à leurs inquiétudes. La récolte de la sixième année sera trois fois plus abondante. Mais cela deviendra une source d'efforts supplémentaires à fournir afin de tout moissonner et de tout engranger. Il faudra mettre en place une autre organisation et employer des ouvriers supplémentaires pour effectuer tous les travaux des champs.

Le résultat sera le même que pour celui qui est intègre, mais avec plus de difficultés.

La bénédiction peut résider dans l'œuvre de nos mains sans qu'elle ne soit visible à nos yeux.